

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 39-40 (1967)

**Heft:** 4

**Artikel:** XIIle Conférence internationale de service social

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126202>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## XIII<sup>e</sup> Conférence internationale de service social

Extrait du Rapport de la Suisse, établi en septembre 1966, par la Conférence nationale suisse de travail social, Zurich

40

l'équipe pluridisciplinaire, le rôle prioritaire de définir le concept de cité.

Etant sociologue lui-même, Lefebvre entre en matière. Habiter, dit-il, est une situation de l'être. C'est s'approprier un espace, le façonner et le meubler. L'individu est la finalité de l'urbanisme, mais en même temps la ville est le bien de tous. Entre l'appropriation de l'individu et les contraintes collectives, il faut résoudre le conflit. La satisfaction de certains besoins de l'homme est à trouver dans son espace personnel, d'autres dans l'espace collectif. Mais tout se tient. Tout doit être envisagé de front, le formel, le fonctionnel, la structure.

Lefebvre voit la ville future avec des espaces pour l'imagination, un centre ludique, groupant des théâtres, des lieux de détente et de rencontre, et des structures souples permettant le mouvement car habiter est une situation de l'être en mouvement, un rythme.

### L'opinion de deux architectes

Deux architectes devaient se prononcer ensuite sur les vues du philosophe. L'un et l'autre firent quelques réserves sur l'équipe pluridisciplinaire préconisée par Lefebvre, montrant que l'architecte, tout en acceptant de s'entourer des conseils de spécialistes, doit conserver le dernier mot, car il est le responsable du programme qu'on le charge d'exécuter.

Mais sur l'idée de la réforme urbaine, les deux hommes de l'art ont abondé dans le sens du philosophe. Ecochard va jusqu'à parler de la nécessité d'une rénovation morale. Si celle-ci aboutit, dit-il, elle fera apparaître un jour comme monstrueux à l'égal de l'esclavagisme le principe de la propriété foncière urbaine. Les villes sont des juxtapositions de biens, elles seront un jour l'expression du bien commun. Reste à savoir si la réforme urbaine souhaitée et qui se caractérise par des mesures de nature socialiste, est conciliable avec le maintien de l'architecte dans sa position libérale. Autrement dit, si l'on municipalise les sols ne faudrait-il pas aussi municipaliser les architectes, ne serait-ce que pour les soustraire, dans leur propre intérêt, aux tentations du profit?

Henri Lefebvre a repris la parole pour répondre à cette question. Il a envisagé, dans un premier temps, un conseil d'urbanistes, sorte de conseil de sages, doté de pouvoir et de toute liberté vis-à-vis de l'Etat aussi bien que vis-à-vis des intérêts privés, et capables d'imposer leurs décisions dans l'intérêt général.

L.-A. Zbinden.

«Gazette de Lausanne.»

### Evolution du cadre de vie familiale

Partout où l'industrialisation a atteint un certain niveau, donc, en premier lieu dans les centres urbains, c'est aujourd'hui les petites familles qui prédominent. Les familles de plus de trois enfants sont de plus en plus rares (bien que le nombre des naissances ait de nouveau augmenté ces dernières années).

La communauté familiale du type traditionnel, groupant la proche parenté, ne joue même plus de rôle à la campagne; dans les villes, elle a depuis longtemps fait place à des petites familles ou à des personnes seules. Cette évolution est accompagnée d'une disparition des fonctions essentielles de la famille dont le rôle est finalement réduit en ville (et de plus en plus à la campagne) à celui d'une communauté de consommation. Même chez les artisans, la femme et les enfants collaborent de moins en moins aux travaux de l'entreprise. En dépit de ce relâchement des liens familiaux, il n'en existe pas moins encore dans les villes de nombreuses familles où l'on cultive la vie familiale et où l'on maintient l'intégrité du cercle de famille.

### L'activité professionnelle de la femme...

... qu'elle exerce hors du foyer peut contribuer à relâcher les liens familiaux, mais n'a pas forcément un tel effet. Ce relâchement se produit également lorsque les enfants se rendent au travail ou à l'école à de grandes distances. Parfois même, le foyer familial est réduit à une sorte de dortoir; de plus en plus on ne prend plus les repas en commun, notamment lorsque plusieurs membres de la famille mangent dans une cantine d'entreprise, dans une cantine scolaire ou ailleurs en ville. Une étroite cohabitation dans des pièces de plus en plus réduites ne favorise pas non plus la vie familiale, mais peut être au contraire l'origine de tensions. La disparition de certaines fonctions essentielles de la famille, la vie indépendante de ses membres, le travail des mères de famille hors du foyer et l'exiguïté des logements font que les tâches incomptant à la famille passent dans des proportions de plus en plus grandes à la communauté publique. Dans ces conditions, le soin d'éduquer les enfants incombe toujours plus aux crèches, aux écoles maternelles, écoles et colonies de vacances; quant aux soins aux malades et vieillards, ils sont toujours davantage donnés par les hôpitaux et les asiles. De même il est nécessaire de mettre sur pied des services donnant des consultations en matière de mariage, de vie familiale, d'éducation et de

## **Un débat où l'architecte a son mot à dire**

41

formation professionnelle parce que la famille n'est souvent plus à même de résoudre seule des problèmes qui se posent dans ces domaines.

### **Précocité des mariages**

La maturité sexuelle plus précoce des jeunes gens entraîne un abaissement de l'âge auquel on se marie et auquel les femmes mettent au monde leur premier enfant. Les jeunes gens se marient plus tôt qu'autrefois. Ils quittent aussi plus rapidement le foyer des parents; c'est également le cas des enfants célibataires, notamment des filles qui prennent un appartement particulier, parfois dans la même localité que leurs parents. Inversement, des enfants célibataires, voire mariés sont souvent forcés de rester avec leurs parents parce qu'ils n'arrivent pas à trouver de logement.

C'est ainsi qu'il y a actuellement dans les villes de nombreuses familles dont le père (et souvent la mère) et plusieurs enfants adultes exercent une activité lucrative, gagnent beaucoup d'argent et jouissent d'un niveau de vie qui signifie souvent une rupture trop brusque avec le passé. Il peut en résulter des conséquences psychologiques indésirables.

### **Séquelles de la prospérité...**

... mais aussi des effets d'ordre économique (gonflement de la consommation et des prix).

Inversement, nombre de femmes des couches sociales supérieures se trouvent plongées dans l'oisiveté déjà à partir de 45 ans, une fois leurs enfants élevés, et n'ont plus, dès lors, de but précis dans la vie. Cela peut être la cause de graves dangers pour leur équilibre et pour l'union conjugale; il serait indiqué que ces femmes exercent une activité hors du foyer lorsqu'elles ne trouvent pas à se mettre au service d'œuvres sociales.

Il arrive aussi fréquemment que les familles de travailleurs étrangers ne disposent pas de logements suffisants et doivent confier à d'autres personnes le soin de s'occuper de leur enfant, de telle sorte que la famille n'est complètement réunie qu'en fin de semaine et durant les vacances. Les conditions qui viennent d'être décrites se rencontrent également à la campagne, mais sont plus marquées en ville.

(H.S.M. W. Rickenbach, secrétaire général de la Conférence nationale suisse de travail social, «L'Information au service du travail social».)

Chose curieuse, alors que le 1<sup>er</sup> Salon du bricolage va se tenir à Paris, à la porte de Versailles, du 8 au 14 novembre, il apparaît que dans un domaine où, hier encore, il y avait quelque dédain lorsque l'on parlait des bricoleurs, les architectes vont avoir leur mot à dire!...

En fait ce n'est pas dans le sens restrictif du mot qu'il faut maintenant prendre ce terme, mais dans celui que lui confère l'évolution, cette évolution qui nous fait entrer dans l'ère des loisirs et où, justement, tout individu sera appelé à trouver une occupation «libre», s'il ne veut pas sombrer dans une nonchalance aussi préjudiciable pour son corps que pour son esprit.

A ce sujet, M. Dumazedier, sociologue, auteur de l'ouvrage: «Vers une Civilisation des Loisirs» a donné son sentiment dans lequel on aura l'occasion de trouver quelques principes pertinents.

En effet, celui-ci a tout d'abord affirmé:

«On a cru longtemps que le bricolage était une forme du travail à bon marché, permettant ainsi de produire des objets que l'on n'avait pas besoin d'acheter. On interprétait le bricolage, tout au moins dans ma profession, comme un travail complémentaire qui augmentait les ressources du travail normal. On pensait en somme que plus un foyer est pauvre, plus il doit bricoler et plus une nation est sous-développée, plus elle doit se montrer «bricoleuse». La réalité est plus complexe.

» Si vraiment le facteur économique dominait, plus une société, plus une famille deviendraient riches, moins il devrait y avoir de bricoleurs. Conclusion fausse car jamais, notamment aux Etats-Unis, l'école du «Do it yourself» (faites-le vous-même), n'a été aussi florissante et la télévision installée dans 95% des foyers, n'empêche pas les gens de se distraire «activement», c'est-à-dire de bricoler ou de partir au loin, pêcher à la ligne.

» A mesure que l'on passe des sociétés pré-industrielles à des sociétés post-industrielles, il est à prévoir que le phénomène de l'artisanat de plaisir, qui recouvre «le bricolage», ne fera qu'augmenter.

» De même que l'accroissement des biens auxquels les gens ont accès n'a en rien freiné cette sorte d'activité manuelle, de même la famille qui a pourtant changé, qui n'est plus famille rurale ou famille artisanale où l'on fabriquait ce qui était nécessaire pour vivre, devient un cadre de loisir croissant où règne, à côté de la télévision, des promenades, des vacances et des bibliothèques personnelles, la nécessité plus ou moins impérative d'une activité manuelle.